

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE
D'ORLEANS
63, Rue DU FAUBOURG SAINT JEAN
45043 ORLEANS

ANNULATION TOTALE AFM

L'Officier du Ministère Public

à

COPIE

Références à rappeler :

Rédacteur : CD

Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier de votre avocat du 2 février 2023

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000256 CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.**
Infraction(s) relevée(s) à _____, dans le sens _____ en
date du _____ par procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s)
véhicule(s) immatriculé(s) : _____

Après recherches, il s'avère que vous aviez fait une réclamation en 2015, déclarée irrecevable par erreur. Je vous informe donc que votre contravention a été classée sans suite. Les poursuites à votre encontre n'ont plus lieu d'être maintenues.

Je procède donc l'annulation de l'amende forfaitaire majorée établie à votre encontre pour un montant de 375 € ainsi qu'à la demande de restitution des points.

Je transmets, ce jour, l'avis d'annulation de l'amende forfaitaire majorée à la Trésorerie Orléans Amendes, chargée de procéder à la régularisation de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ORLEANS, le 13/02/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC